

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française pris en
exécution de l'article 31, § 2 du décret du 4 mai 2005 portant
exécution du Protocole d'accord du 7 avril 2004 entre le
Gouvernement de la Communauté française et les organisations
syndicales représentatives au sein du Comité de négociation de
Secteur IX et du Comité des services publics provinciaux et
locaux - Section II**

A.Gt 17-02-2006

M.B. 04-04-2006

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 4 mai 2005 portant exécution du Protocole d'accord du 7 avril 2004 entre le Gouvernement de la Communauté française et les organisations syndicales représentatives au sein du Comité de négociation de Secteur IX et du Comité des services publics provinciaux et locaux - Section II, notamment l'article 31, § 2;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente ayant l'Enseignement obligatoire dans ses attributions et du Ministre ayant la Fonction publique dans ses attributions;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 17 février 2006,

Arrête :

Article 1^{er}. - Les demandes pour bénéficier de l'octroi, au sein d'un établissement, d'un poste d'agent contractuel subventionné (ACS), d'aide à la promotion de l'emploi (APE) ou de programme de transition professionnelle (PTP) tel que visé à l'article 28 du décret du 4 mai 2005 portant exécution du Protocole d'accord du 7 avril 2004 entre le Gouvernement de la Communauté française et les organisations syndicales représentatives au sein du Comité de négociation de Secteur IX et du Comité des services publics provinciaux et locaux - Section II sont introduites au moyen du formulaire ad hoc dont les modèles sont respectivement annexés au présent arrêté.

Article 2. - La Ministre ayant l'Enseignement obligatoire dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 17 février 2006.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Cl. EERDEKENS



Modèle n°1
DEMANDE D'AGENT CONTRACTUEL SUBVENTIONNE (A.C.S.) OU D'AIDE A LA
PROMOTION DE L'EMPLOI (A.P.E.) DANS
L'ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE
(1 formulaire par implantation)

Annexe 1 : Fiche d'identification de l'école

Cachet de l'école

1. Pouvoir organisateur (uniquement pour les écoles subventionnées) :
 Nom du Pouvoir organisateur :

Commune:

Adresse complète:

.....

2. Nom et prénom du(de la) directeur(trice) de l'école:

.....

3. Nom de l'école, adresse et téléphone du siège administratif :

.....



4. Adresse de toutes les implantations (**entourer le n° de l'implantation** pour laquelle la présente demande est introduite) :

1.....
2.....
3.....
4.....
5.....
6.....
7.....
8.
9.....
10.

5. Matricule de l'école ⁽¹⁾:
.....

6. Etablissement d'enseignement : ⁽²⁾

- fondamental ordinaire : OUI-NON
- fondamental spécialisé: OUI-NON
- secondaire ordinaire: OUI-NON
- secondaire spécialisé: OUI-NON

⁽¹⁾ Matricule utilisé pour les documents statistiques.
⁽²⁾ Biffer les mentions inutiles.



Annexe 3 : Tableau synoptique de l'établissement – Année scolaire de l'introduction de la demande

Concerne l'implantation n° (voir annexe 1 du formulaire, point 4)

1. Critères liés à la population scolaire

Commentaires :

2. Critères liés au fonctionnement

Commentaires :

3. Critères liés aux besoins

Commentaires :



4. Missions prioritaires auxquelles l'octroi d'un ACS/APE permettrait de répondre

Commentaires :



4. Nom et adresse complète des implantations concernées (entourer le n° de l'implantation pour laquelle la présente demande est introduite) :

1.....
.....
2.....
.....
3.....
.....
4.....
.....
5.....
.....
6.....
.....
7.....
.....
8.....
.....
9.....
.....
10.....
.....

5. Matricule de l'école (1):
.....

6. Etablissement d'enseignement : (2)

- o fondamental ordinaire : OUI-NON
- o secondaire ordinaire : OUI-NON

7. Etablissement d'enseignement en discrimination positive : OUI-NON (3)

(1) Matricule utilisé pour les documents statistiques.

(2) Biffer les mentions inutiles.

(3) Biffer les mentions inutiles.



12. Qualité de l'agent à engager :

- ouvrier(ière)
- assistant(e) à l'instituteur(trice) maternel(le)
- assistant(e) à l'instituteur(trice) primaire
- assistant(e) à la gestion administrative
- assistant(e) au personnel auxiliaire d'éducation

13. Contrat :

- ½ temps
- 4/5 temps

14. Durée du contrat :

- 10 mois
- 12 mois (uniquement possible pour l'ouvrier(ère))



Annexe 2 : Tableau synoptique de l'établissement – Année scolaire de l'introduction de la demande

Concerne l'implantation n° (voir annexe 1 du formulaire, point 4)

1. Critères liés à la population scolaire

Commentaires :

2. Critères liés au fonctionnement

Commentaires :

3. Critères liés aux besoins

Commentaires :



4. Missions prioritaires auxquelles l'octroi d'un agent P.T.P. permettrait de répondre

Commentaires :



Annexe 3 : objet du projet et encadrement de l'agent P.T. P.**1. Description de l'objet du projet**

Commentaires :

ATTENTION : vous serez tenu de respecter strictement l'objet ici décrit après l'engagement de l'agent P.T.P.

2. Comment comptez-vous encadrer l'agent à recruter pour la réalisation des activités, de sa formation professionnelle et de sa recherche d'emploi stable

Commentaires :

3. Coordonnées de la (des) personne(s) qui sera (seront) responsables(s) de l'agent P.T.P.



Pour les écoles organisées par la
Communauté française,

Le(la) chef d'établissement,

Pour les écoles subventionnées par la
Communauté française,

Le(la) responsable du Pouvoir
organisateur,

.....⁽⁴⁾
Date:

Pour toutes les écoles, signature du (de la) directeur(trice) de l'établissement :

RAPPEL : le signataire de la demande s'engage à :

- * réserver les crédits nécessaires pour financer la part de salaire incombant à l'établissement scolaire concerné par la demande ;
- * disposer du matériel et des locaux utiles au bon déroulement des activités ;
- * respecter le lieu d'implantation notifié sur la dépêche et le projet décrit dans sa demande ;
- * respecter les obligations en matière de plan de formation professionnelle et d'aide active à la recherche d'un emploi stable du travailleur, dès la fin de son contrat.

⁽⁴⁾ Nom et signature.



4. Nom et adresse complète des implantations concernées (entourer le n° de l'implantation pour laquelle la présente demande est introduite) :

1.....
.....
2.....
.....
3.....
.....
4.....
.....
5.....
.....
6.....
.....
7.....
.....
8.....
.....
9.....
.....
10.....
.....
.....

5. Matricule de l'école ⁽¹⁾:

.....

6. Etablissement d'enseignement : ⁽²⁾

- fondamental ordinaire : OUI-NON
- fondamental spécialisé: OUI-NON
- secondaire ordinaire: OUI-NON
- secondaire spécialisé: OUI-NON

7. Etablissement d'enseignement en discrimination positive : OUI-NON ⁽³⁾

⁽¹⁾ Matricule utilisé pour les documents statistiques.

⁽²⁾ Biffer les mentions inutiles.

⁽³⁾ Biffer les mentions inutiles.



12. Qualité de l'agent à engager :

- ouvrier(ière)
- assistant(e) à l'instituteur(trice) maternel(le)
- assistant(e) à l'instituteur(trice) primaire
- assistant(e) à la gestion administrative
- assistant(e) au personnel auxiliaire d'éducation

13. Contrat :

- ½ temps
- 4/5 temps

14. Durée du contrat :

- 10 mois
- 12 mois (uniquement possible pour l'ouvrier(ère))



Annexe 2 : Tableau synoptique de l'établissement – Année scolaire de l'introduction de la demande

Concerne l'implantation n° (voir annexe 1 du formulaire, point 4)

1. Critères liés à la population scolaire

Commentaires :

2. Critères liés au fonctionnement

Commentaires :

3. Critères liés aux besoins

Commentaires :



4. Missions prioritaires auxquelles l'octroi d'un agent P.T.P. permettrait de répondre

Commentaires :



Annexe 3 : objet du projet et encadrement de l'agent P.T. P.**1. Description de l'objet du projet**

Commentaires :

ATTENTION : vous serez tenu de respecter strictement l'objet ici décrit après l'engagement de l'agent P.T.P.

2. Comment comptez-vous encadrer l'agent à recruter pour la réalisation des activités, de sa formation professionnelle externe et de sa recherche d'emploi stable ?

Commentaires :

3. Coordonnées de la (des) personne(s) qui sera (seront) responsables(s) de l'agent P.T.P.

Pour les écoles organisées par la
Communauté française,
Le(la) chef d'établissement,

Pour les écoles subventionnées par la
Communauté française,
Le(la) responsable du Pouvoir
organisateur,

..... (4)
Date:

Pour toutes les écoles, signature du (de la) directeur(trice) de l'établissement :

RAPPEL : le signataire de la demande s'engage à :

- * réserver les crédits nécessaires pour financer la part de salaire incombant à l'établissement scolaire concerné par la demande;
- * disposer du matériel et des locaux utiles au bon déroulement des activités;
- * respecter le lieu d'implantation notifié sur la dépêche et le projet décrit dans sa demande;
- * respecter les obligations en matière de plan de formation professionnelle et d'aide active à la recherche d'un emploi stable du travailleur, dès la fin de son contrat.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 février 2006 pris en exécution de l'article 31, § 2, du décret du 4 mai 2005 portant exécution du Protocole d'accord du 7 avril 2004 entre le Gouvernement de la Communauté française et les organisations syndicales représentatives au sein du Comité de négociation de Secteur IX et du Comité des services publics provinciaux et locaux - Section II,

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Cl. EERDEKENS

(4) Nom et signature.

(4) Nom et signature.

